

COMPAGNIE DES EXPERTS

DU RESSORT DE LA COUR D'APPEL et DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE CAEN

Affiliée au Conseil National des Compagnies d'Experts de Justice près les Cours d'Appel et les Juridictions Administratives

Siège social : Maison des Professions Libérales 11, rue du Colonel Rémy BP 35363 - 14053 CAEN Cedex 4

Tél : 02 33 01 84 65 - E-mail: secretariat@cej-caen.fr

Caen, le 19 février 2021

Chères consœurs, chers confrères,

Vous avez été récemment inscrit sur la liste des experts près la Cour d'appel de Caen.

La réalisation d'une mission d'expertise pour les tribunaux demande une bonne connaissance technique du déroulé de la mission, de la réception de la désignation jusqu'au dépôt du rapport, ceci dans le respect des règles des codes de procédure civile et pénale.

C'est pourquoi la Compagnie des experts de justice de Caen, vous propose une formation spécifique, particulièrement à l'attention des nouveaux experts.

Le nouvel expert et l'instruction d'une mission

La désignation, l'acceptation de la mission, les pièces, les convocations, l'expertise, l'attitude de l'expert, le rapport, etc... Voir programme détaillé ci-après.

Cette formation qui abordera de manière concrète les aspects et les procédures d'une expertise se déroulera sur une journée :

Le 30 mars 2021

A la Chambre départementale d'Agriculture de Normandie

6 avenue de Dubna

CS 90 218

14 209 Hérouville Saint Clair

Horaires : 9h / 12h30 – 13h30 / 17h

Intervenants: Experts de la Compagnie

Les frais de participation sont de 150 €.

Procédure Covid : masque obligatoire ; repas à apporter ou un point de vente à emporter se situe à 100 m de la salle.

Inscription sur le site de la compagnie (en priorité) – paiement sécurisé par carte bancaire. www.cej-caen.fr

Ou

Par courrier postal adressé au siège de la Compagnie en retournant le bulletin d'inscription accompagné du règlement correspondant avant **le 10 mars 2021**.

Veuillez agréer, chères consœurs, chers confrères, l'expression de nos sincères salutations.

Sandrine LEFRANC LOISEL

Sophie BRUCE

Bruno CHERCHI

Délégués à la formation

Bulletin à renvoyer uniquement pour les inscriptions par courrier accompagné obligatoirement du chèque correspondant.

BULLETIN D'INSCRIPTION A RETOURNER POUR LE 10 MARS 2021 au plus tard :

Par courrier : CEJ Caen 11, rue du Colonel Rémy BP 35363 14053 CAEN CEDEX 4

M..... Adresse.....
CP..... VILLE.....email :

Participera à la formation « **Le nouvel expert et l'instruction d'une mission** »

Le 30 mars 2021

Je joins un chèque de 150 €

Règlement par chèque à envoyer en même temps que l'inscription.

Programme

Matin :

- L'expert inscrit, son statut, sa mission.
- Les obligations de l'expert.
- L'expertise civile.
- L'expertise pénale.
- La désignation, l'acceptation de la mission, le refus.
- La consignation, la provision, le complément.
- Les délais.
- Les convocations.
- Le déroulé d'une expertise.
- L'attitude de l'expert vis-à-vis des parties.
- Le respect du contradictoire.
- La rémunération de l'expert.
- La taxation, les obligations réglementaires.

Après-midi :

- Les notes intermédiaires.
- Les notes de synthèse.
- Le rapport d'expertise.
- Son contenu.
- Les modalités de dépôt du rapport et de la demande de taxation
- La dématérialisation de l'expertise.
- Le respect des codes de procédure.